



DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS
DRH/JPP/AB

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 25 AVRIL 2024

Effectif du Conseil d'Administration	17
Membres en exercice	17

Télétransmission en Préfecture	26 AVR. 2024
Date Réception	26 AVR 2024

Le vingt-cinq avril deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 19 avril, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT : Monsieur David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS : Mmes SOLER, BLESIOUS, GATTO, JACQUEMIN, CHIERICO, CREPET, BONNOT,
MM. PERONA, JOUANIC, Membres

ABSENTS EXCUSES : Mmes EL AKKADI, CREPIN, CALAMUSA-LEMAITRE
MM. PETIT, BOURDIN, CAVIGLIOLI, Membres

REPRESENTES:

Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom : M. Laurent PETIT à Mme Josette CHIERICO.

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Patrick PERONA

DELIBERATION N° 370 / 24	<u>MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS</u>
du 26 AVR 2024	
Affiché	
Au 26 JUIN 2024	

Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente expose :

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à une modification du tableau des effectifs compte tenu des éléments suivants :

1/ Réussites aux concours

Suite à la réussite de deux agents titulaires au concours de rédacteur territorial, et à celle d'un agent contractuel au concours d'infirmier en soins généraux de classe normale, il convient de procéder à la modification du tableau des effectifs de la façon suivante :

GRADES OU EMPLOIS	Etat des effectifs budgétaires précédent	Modifications	Nouvel état des effectifs budgétaires
<u>Filière Administrative</u>			
Rédacteur	2	+2	4
<u>Filière Médico-Sociale</u>			
Infirmier en soins généraux de classe normale	0	+1	1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOPTE le nouveau tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus,

SOUMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur Préfet du Var,

AINSI fait et délibéré à Fréjus, le 25 Avril 2024 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

**POUR LE PRESIDENT,
LA VICE - PRESIDENTE**

Nassima BARKALLAH



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.